



.....

Référence : 10-34327 - Annonce publiée le 27 février 2010 - BOAMP n° 41B, Annonce n° 191

Fournitures

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

Ville de Mulhouse, 2 rue Pierre et Marie Curie - B.P. 10020, contact : systèmes d'information et Télécommunications - m. Spaety, F-68948 Mulhouse Cedex 9. Tél. : 03 89 32 59 11. Fax : 03 89 33 78 27.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.mulhouse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.ville-mulhouse.marco-web.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

transmission électronique obligatoire à l'adresse suivante, www.ville-mulhouse.marco-web.fr(Réf. 103011)

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Fournitures :

achat

Lieu principal de livraison : mulhouse.

Code NUTS : FR422.

II.1.3) *L'avis implique :*

un marché public.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :*

acquisition, mise en oeuvre et maintenance d'un outil de gestion électronique des documents.

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

48613000.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

oui.

II.1.8) *Division en lots :*

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :*

II.2.2) *Options :*

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :*

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :*

règlement par virement administratif dans un délai global de paiement de 35 jours - prix révisables - financement par le budget communal et communautaire.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* la forme imposée après attribution du marché est le groupement solidaire.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :*

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il ne fait pas l'objet d'interdictions de soumissionner ;

- la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- lettre de candidature et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, et l'habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC 4 version d'avril 2007) ;

- la déclaration dûment datée et signée par le candidat employant au moins 20 salariés, pour justifier du respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-1 et suivants du code du travail.

III.2.2) *Capacité économique et financière :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé et concernant des prestations faisant l'objet du marché, au cours des 3 derniers exercices disponibles (DC 5 version d'octobre 2008).

III.2.3) *Capacité technique :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- le ou les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles techniques et financières du candidat (DC 5) ;

- les renseignements sur les moyens en personnel (pour chacune des 3 dernières années) et en matériel dédiés à la réalisation de marché de même nature ;
- les qualifications ou liste de références pour des prestations similaires exécutées au cours de 3 dernières années, avec indication des montants, dates et pouvoirs adjudicateurs.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, garanties et capacités techniques et financières appréciées au regard des justificatifs présentés par les candidats.

III.2.4) *Marchés réservés :*

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière :*

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :*

SECTION IV : **PROCEDURE**

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. prix (apprécié au regard de 2 sous-critères : prix de la solution (70%) et prix de la maintenance (30%))

Pondération : 40%.

Critères : 2. valeur technique

Pondération : 30%.

Critères : 3. qualité de l'offre

Pondération : 25%.

Critères : 4. délai de garantie

Pondération : 5%.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

8 avril 2010, à 12:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres* :

12 avril 2010, à 10:00.

Lieu : adresse du point I.1 (séance non publique).

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique* :

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires* :

VI.3) *Autres informations* :

Avis non obligatoire : non. Durée du marché : 3 ans à compter de sa notification. La remise des offres par voie électronique est obligatoire en se connectant par Internet sur www.ville-mulhouse.marco-web.fr (Réf. 103011) (liaison informatique sécurisée, horodatage sur fuseau de F-Paris, remise d'une copie de sauvegarde autorisée).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24 février 2010.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours* :

Tribunal Administratif de Strasbourg, , F-67000 Strasbourg

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* :

VI.5) *Date d'envoi du présent avis* : 24 février 2010